

MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE HAUTS-DE-FRANCE DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente de la mission régionale d'autorité environnementale Hauts-de-France

à

DREAL Hauts-de-France Unité départementale du littoral

(catherine.fortin@developpement -durable.gouv.fr) dominique.audic@developpement -durable.gouv.fr

Lille, le 11 août 2020

Objet : Information relative à l'absence d'observations émises dans le délai par l'Autorité environnementale, pour le projet d'extension de l'imprimerie Mordacq à Aire-sur-la-Lys (62)

N° d'enregistrement Garance : 2020-4407

Vous avez saisi le 19 février 2020 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été formellement produit dans le délai de deux mois suivant la saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet. Il sera joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Pour la Présidente de la mission régionale de l'autorité environnementale Hauts-de-France,

Ph.Gratadour

Copie : Préfecture du département du Pas-de-Calais